Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

Mclanges Religioux

Paraissent DEUX FOIS par semaine,
les MARDIS et VENDREDIS.
L'aboanement pour l'année £1 0 0

Lettres. Les Correspondances et les Lettres

POLITIQUES, COMMERCIAUX

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 15 JANVIER 1850.

No. 34.

Discussion sur la Civilisation an- la terre, vienne y régner au plutôt, pour que témoins de nos premières études. Et là decienne et la civilisation moderne.

LETTRE DE L'AUTEUR.

M. l'Editeur,

Pour me rendre au désir que vous m'avez plusieurs fois exprimé, je vous adresse pour voire Journal, la dissertation sur la Civilisation ancienne comparée à la Civilisation moderne, qui a cu lieu aux exercices littéraires de notre Institution, en juillet 1848.

Le but de cette dissertation était de faire convaître au public la nature de notre enseignement sur la philosophie de l'histoire, partie si importante d'une haute éducation. Les leçons données dans le cours de l'année scholaire sur cet objet, durent prendre pour la circonstance la forme oratoire que comporte une discussion publique, et s'adapter à un plan où la loi suprême de l'unité fût observée.

Je crois devoir donner les disvers discours tels qu'on les a entendus à nos exercices. Les révolutions venaient d'éclater en Europe. La discussion roulant sur les points fondamentaux de l'ordre social, devait nécessairement faire allusion à ces evenements qui occupaient tous les esprits ; cela donnait d'ailleurs à quelques parties de la dissertation cet

intérêt qu'on appelle d'actualité.
On a mis à contribution, pour ce travail, quelques uns des publicistes contemporains les plus distingués. Quelquefois, il y a des passages entiers de leurs œuvres cités textuellement. Comme on ne songeait pas alors à donner la discussion au public, et qu'on ne prétendant nullement faire une composition dont on s'attribuât tout le mérite, on n'avait pas pris soin d'indiquer toujours les sources où l'on puisait. J'indiquerai, autaut qu'il me sera facile de me le rappeler, les emprunts qui ont été faits, pour quelques parties de la disse rtation.

J. S. R. PTRE. St. Hyacinthe, Dec.-1849.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

MESSIEURS.

Le monde s'agite autour de nous: un mouvement extraordinaire se manifeste dans la société. On enteud chaque jour le bruit de la chûte de quelque trône qui s'écroule. Rien ne semble fixe : l'inquiétude règne dans les esprits. Des évènements inattendus, étranges se saccèdent. Chaque homme aujourd'hui peut, en rencontrant un autre homme, demander avec bien plus de raison que jadis le ci-toyen d'Athènes: Qu'y-a-t-il de nouveau à l'heure qui vient de sonner?

ces révolutions accompliés ou menaçantes, de ces guerres de rois à peuples, de nations à nations, de ces luttes d'idées, toutes choses qui font du monde une arêne où les uns se battent et où les autres assistent avec une saisissante anxiété; au milien de ces divers monvements. il est encore des asyles que la paix habite des bords tranquilles que ne battent pas les flots d'une mer agitée.

Le bruit lointain des bouleversements sociaux y pénètre pourtant ; on n'y est point in-

milieu de la foule, une expression même de préférence entre les partis qui inttent, ce n'est pas un devoir. Que sont-ils donc ces lieux de la paix, de l'ordre et du bonheur? Ce sont ceux qu'on appelle le sanctuaire des lettres. Oui les lettres, l'étude de la science, les travaux intellectuels par lesquels la jeunesse se forme, perfectionne son esprit et son cour, se prépare aux devoirs de la société, tout cela, c'est chose sacrée. C'est avec raison qu'on a appelé sanctuaire, la retraite où le jeune homme s'initie à la connaissance du vrai, du beau et du bien; et que chez tous les peuples on l'a regardée, comme inviolable et étrangère aux querelles, et aux combats. Sur le seuil du temple de la science, l'epée de l'ennemi doit renrer dans le fourreau, et la torche des dissentions civiles s'éteint.

Cependant ces troubles qui déchirent les sociétés, ces altérations dans les formes des gonvernemens, les grandes catastrophes du monde, les successions des empires, les guerres des nations, sont l'objet de l'attention de l'homme voué aux études savantes. Lorsque les faits sont devenus du domaine de l'histoire, ils font nécessairement partie des connaissances que doit posséder tout homme qui aspire à une haute éducation.

Base nécessaire de toutes les sciences sociales, leçon de préceptes et d'enseignements,salutaires, voix du passé qui parle à l'avenir, élément de la science et de l'art, l'histoire est l'un des plus importants objets offerts à l'intelligence humaine. Quiconque ne connaît pas le passé. doit comprendre peu le présent et ne rien voir dans l'avenir.

Mais l'histoire, ce n'est pas seulement la science des faits, c'est lenr appreciation. C'est la connaissance des causes quiles ont produits, c'est le jugement des effets qui en ont été le résultat. C'est surtout la considération de la marche générale des événemens, des phases diverses sous lesquelles apparait le genre humain.

L'histoire, sous le point de vue philosophique et social, doit déronler les lois qu'avait à subir Phumanité dans son passage sur la terre. Elle doit être l'expression de la pensée de la providence. On a droit de lui demander quelle manifeste particulièrement les desseins du régulateur suprême dans les grands événemens, les révolutions sociales.

Voilà ce qui doit être le couronnement de toutes les études historiques. Et ainsi, quand dans la suite d'un cours d'études classiques, Au milieu de l'effervescence des esprits, de on a suivi les faits divers de l'histoire du monces commotions qui ébranlent l'ordre social, de | de, ue convient-il pas de réféchir sur ces faits, le les discuter, d'en saisir l'enchaînement, chercher à voir la pensée providentielle?

Eh bien, c'est ce que nous avons senti, messieurs, et c'est dans ce but que nous avons formé une academie des sciences historiques: nous avons voulu nous éclairer mutuellement faits, signaler le principe productif de cetie la barbarie? Est-ce chez les anciens on chez est probable qu'au lieu d'un seul Etat nous en par nos recherches particulières et à l'aide de ces ctudes personnelles, et des travaux des montrer son excellence par sa vertu intrinsè- ment social pour son existence et son persecti- "Non cette somme ne serait pas requisé grands historiens, nous avons cherche quelle a que et ses résultats sociaux. été, à ses divers âges, la vie de l'humanité, considerant tout-à-la fois cette vie dans son action

la victoire dans ces grands combats reste à la vant une jeunesse studiense, qui croit s'instruijustice et au droit, pour que les desseins de la re à nos débats scientifiques, et quelque fois providence, toujours pleins de sagesse et de devant un public éclairé qui encourage nos bonté, aient une prompte réalisation. Mais essais, nous nons livrons à des discussions sonune part dans la mêlée, une action directe au tenues de documens dûs à co laborieuses recherches.

Dans Pune de nos réunions, nous avons essayé, l'an dernier, de venger le Moyen-Age de l'accusation de barbarie, de servitude et d'ignorance dont on le chargeait. Chevaliers défenseurs de cette époque d'héroisme et de dévoûment, à l'injure faite à son honneur, nous nous sommes levés avec énergie pour repousser l'insulte. Préparés aux combats par de longues recherches, armés du témoignage des chroniques, des mémoires, des histoires deces siècles, appnyés sur les monumens de l'art, de la science de cette époque subsistant encore avec gloire, nous avons fait retomber le reproche d'ignorance sur ceux qui l'adressaient au Moyen-Age. Il nous a été doux de montrer que pendant ces siècles la société n'avait pas été barbare ni esclaves, qu'entre la civilisation antique et celle des temps modernes, on trouvait, nonpas comme l'a dit Laharpe, un désert et la nuit, mais du moins pendant le douzième et le treizième siècle, une des plus glorienses phases de la vie de l'humanité. Le public qui avait bien voulu assister à nos séances, a daigné applandir à nos efforts, et a paru agréer notre justification de ces âges.

Mais,dans la discussion, nous avions de temps en temps lancé des traits contre l'antiquité, dépricié ses institutions et ses mœurs, et insinue que sou s plusieurs rapports la civilisation qui a paru y briller était inférieure à celle de l'époque que nous désendions. Cela nous a attiré des récriminations. C'était un seandale de parler ainsi contre l'antiquité, si exaltée jusqu'ici ; l'antiquité présentée à l'admiration dela jeunesse dans les écrits de ses littérateurs qui sont en grande partie la base de l'instruction classique; l'antiquité dont les lois, les institutions, les mœurs out joni d'une si grande gloire, que tant de publicistes ont préconisée comme le modèle social, et que, dans le parlement d'une grande nation, un écrivain célèbre (M. Thiers) proclamait naguère, la source, le principe dela civilisation moderne.

Eh bien, nous avons maintenu nos assertions, et relevant le gant que nous jetaient les champions de la Grèce et de Rome, nous nous sommes faitsforts de montrer les vices de cette société et surtout de faire voir que, loin que les nations venues depuis le Christ aient dû la civilisation qui les distingue aux principes, à l'esprit dominant chez les anciens, elles devaient, au contraire, leur incontestable supériorité sociale à un esprit diamétralement op-DOSC.

Mais, alors, la question s'agrandissait. C'était une histoire comparée de la civilisation maintenait, avec les principes féconds de la ment canadien s'éleverent, en 1848, à £169, antique et moderne qu'il failait faire. Et puis, justice et de l'honneur, une voix publique con- 640 2 6. Fussions-nous annexés, cette som-, on ne devait pas se borner aun exposé des dammant et proscrivant les grandes violations me serait requise pour payer les dépenses du faits qui pouvaient constater la difference des deux sociétés; ilfallait donner la mison de ces différence, en suivre le développement et de- les modernes que l'homme, être nécessaire- formerions deux on trois. Si l'on nous dit,

La question ainsi considérée nous a para une des plus belles, des plus intéressantes qui il a besoin pour n'être pas écrasé par les mal- répondons que l'angexion n'aurait pas pour ef-

c'est une question immense. Fallait-il examiner l'antiquité et la société moderne sous l'humanité a mieux connu le bonheur? tous les points de vue ? Cela devenait imposi ble pour une scule discussion. Il y avait done à choisir les objets principaux qui devaient être la matière du parallèle.

D'abord nous avons écarté la question des formes politiques, parceque c'est un terrain brûlant aujourd'hui, où les hommes livrés aux études paisibles n'aiment pas à s'enfoncer dans une dissertation publique, et parceque ces formes ayant varié également chez les anciens of chex les modernes, se ne peut être un des points essentiels de la comparaison. On a vu, en effet, dans notre dissertation sur le moyenâge, que la liberté avait été pratiquée dans les républiques italiennes d'une manière aussi dé mocratique au moins qu'à Athènes et à Rome.

Assurément un des élémens de la discussion tres, l'art. Le génie de l'antiquité pouvait même pensée, nourris des mêmes principes et être opposé au génie moderne. Mais l'exa- habitués, dans des études communes sur l'hisles pièces du procès ne pouvaient être que des citations : c'était au fond une affaire de goût, logue dans la discussion. Ils y étaient d'ailspéciale. Muis s'il s'agit du fond de la littératire, de l'ordre d'idées, de sentimens quelle présente, alors comme suivant un mot célèbre et profond, la littérature n'est que l'expression de la société, on pourra deviner le genre de la littérature antique, par la connaissance de l'esprit social.

Nous avons donc cru que pour juger une so-ciété sous le rapport de la civilisation, ce n'était pas tant son esprit qu'il fallait examiner, que son cœur, son caractère, ses sentimens.

Qu'est-ce que la civilisation? On en a donne bien des définitions: sons une expression plus ou moins philosophique, elles se réduisent à celle ci: " Un état de so siété où les hommes développent sans obstacles leurs facultés · de manière a assurer leur plus grand bon-· heur."

Maintenant dans quelle des deux sociétés l'homme a-t-il pu mieux atteindre la fin de son existence terrestre? Est co chez les auciens ou chez les modernes que la dignité humaine a été estimée à une plus haute valeur, et, par conséquent, laissée plus libre dans ses développemens; que les droits naturels de l'homme ont été le mieux reconnus et le plus respectés; que la famille assise sur des bases naturelles a permis à l'homme élevé dans son sein de se former pour avoir une place honorable dans la société? Est-ce chez les anciens ou chez les modernes, qu'une plus grande force morale dominait les esprits, et y aux lois générales de la vérité et de l'équité, gouvernement de l'Etat ; peut-être même fauviolations qui sont elles-mêmes la source de drait-il une somme plus considérable, car il onnement, trouvait dans la bienveillance et "parce que les salaires et autres dépenses les secours des antres, la protection, l'aide dont " contingentes seraient alors abolis." Nous

ce chez les anciens ou chez les modernes que

La réponse à ces diverses questions sera le agement porté sur la supériorité relative de l'une ou de l'autre société.

Voilà, Messieurs, les points dans lesquels nous avons circonscrit la question; mais ils nous semblent ceux qui sont les plus propres à saire ressortir les caractères d'une civissation. Les divers membres de notre société historique se sont partagés la discussion des différents objets qu'entraîne la question ninsi posée. Ils ont senti cependant que pour ne pas lasser leur bienveillant auditoire, ils devaient resserrer leur argumentation, et laisser dans le silence nombre de faits capables pourtant d'apporter une forte preuve à leur thèse. Une brièveté nécessaire fera peut-être tort à la puissance de ladémonstration .- Il est un autre devait être, sinon la science, parce quelle est inconvénient que la communication mutuelle nécessairement progressive, du moins les let- de leurs travaux a manifesté. Animes d'une men de la littérature moderne devait à lui toire, à juger du même point de vue, nécesseul provoquer une dissertation très longue: suirement ils ont dû développer un ordre sems'il ne s'agissait que de la forme. Et cela leurs, comme on le verra clairement, forces pourrait être plus tard l'objet d'une discussion par la nature même du sujet. Il y aura donc unisormité sous ce rapport dans les divers discours.

> Ils m'ont chargé de réclamer l'indulgence du public pour bien d'autres défauts qu'il n'est pas necessaire d'indiquer d'avance, cur ils seont trop sensibles.

Mais ils prient d'observer qu'un temps très court a été à leur disposition pour traiter chaque sujet. Du reste ils n'out point l'ambition de prétendre avoir traité la question à fond, et encore moins celle de faire jaillir une lumière nouvelle sur ce qui en est l'objet. Les idées qu'ils vont é mettre sont loin d'être neuves et a conclusion qu'ils vont tirer est généralement admise.

Muis nous avons voul umontrer au public, si uni de l'éducation, que ces grandes questions n'étaient point étrangères à nos travaux et à nos études, et que la philosophie de l'histoire en complétait le cours.

Agréez, messieurs, le motif qui nous a porés à cette discussion, et veuillez prêter en l'écoutant, l'indulgente attention à laquelle votre bienveillance nous a habitués.

(Extrait du Journal de Québec.)

L'Annexion scrait-elle avantagense au Cultivateur de Ca. મસલાદ દે

Suite et sin.

Toutes les dépenses civiles du gouvernedifférent au sort de l'humanité: on fait des et dans son principe. Nous aimons à nous ré-vœux pour que la paix, le plus grand bien de unir, nous jeunes encore, aux lieux paisibles, voulv, Messieurs, l'étudier et la traiter. Mais facultés intellectuelles et morales? Enfin est-sant ce résultat, il n'est point d'économie pos-

recullifon.

Le Cadran de Malines.

Or, en l'année 1775, il arriva à Malines, le 18 juin, un voyageur curieux ; c'était un trèsjenne avocat de Paris. Il était en route depuis neuf jours ; car alors on ne voyageait pas comme à présent. On dit même qu'avant de quitter la capitale de la France, il avait fait, suivant l'usage, son testament en bonne forme. Un voyage de quatre-vingts lieues était, dans ce temps-là, une expédition périlleuse, une navigation de long cours.

Mais le jeune Parisien, qui n'avait jamais franchi sa banlieue, avait entendu parler du jubilé de Saint-Rombaut de Malines, d'une procession composée de trois mille personnages costumés, d'une famille de géants, d'une bande de chameaux et de dragons, d'une file de chars prodigieux, d'une ville tout entière pavoisée, illuminée, décorée, plantée d'arbustes, semée de fleurs.

Une zuriosité indomptable, comme il en prend anx Anglais, l'avait soisi; il en avait perdu le sommeil; il maigrissait; et à la fin, mourir pour mourir, avait-il dit, malgré les dangers d'un si grand et si périlleux voyage, j'irai à Malines ! Et il étoit arrivé.

Le jubilé commençait dans six jours, avec les venres de la Saint-Jean-Baptiste, et devait

mit le lendemain le nez à la porte.

avait eru que le monde entier était à Paris, calones. Il fut un pen humilié de voir les eux, monsieur, si c'est vrai, et dire qu'à Paris Assurément, myn heer, vous la verrez un pen vicilles cités du Nord si fraîches et si propres, quand la plupart des quartiers de Paris d'alors étaient si sales et si laids. Il trouvait pourtant les habitants très-impolis et très-mal élevés de lui parler flamand; les estaminets lui semblaient des tabagies inconvenantes ; l'égalité des rangs, qui fumaient à ivec raison cette fois, de la petitesse des draps de lit, qui, dans le Brabant et la Flandre, étaient bous à faire des nappes pour une table de quatre converts.

Lorsqu'il fut parvenu au milieu de la Grande-Place, il se sentit émerveillé de fonler aux pieds une mosaïque de pavés représentant un immense cadran; il prit les six bornes, qui sont au milien, pour des guomons d'un nouveau genre, et demanda à un conseiller qui passait si ce qu'il voyait à ses pieds n'était pas un cadran solaire?-C'est, monsieur. lui répondit le bourgeois de Mulines, la revous voyez aux quatre faces de notre grande | dier de là haut, j'en conterni de hounes à mon | des gants. tour .- Ban ! réplique le touriste (lequel n'a- retour. Est-ce qu'on voit l'Escant ?- Cortaine- L'aurais dû, peut-être, esquisser en quelques durer jusqu'au 10 millet. Le jeune voyageur tour.—Ban! réplique le touriste (lequel n'a-demanda un lit en descendant de son hôtelle-vait jamais songé à étudier la perspective), ment, myn heer, l'Escaut et les Polders, et mots le portrait du jeune avocat voyageur. les somptueuses campagnes; il vit de près les

rie, dormit quinze heures pour se refaire, et vous ne me ferez pas croire que ces cadrans les navires qui vont à pleines voiles.—Qu'estque je vois là-haut sont aussi gigantesques ce que c'est que les l'olders !-Monsieur est core) qui ne doutait de rien, qui croyait que Il avait été surpris, dans le cours de son et aussi énormes que celui-ci qui est à mes étranger ; ce sont les vastes inondations des tout consistait à être de Paris, mais qui se borpèlerinage, de trouver la terre si étendue, de pieds.-Pardon, monsieur, ils ont comme ici terres basses.-Ah, jo comprends; on m'a rencontrer unit de villes habitées, de voir à cent quarante-quatre pieds de circonférence, dejà dit cela, que certaines contrées de la l'indulgence d'als plaindre Malines une si grande foule. Longtemps il par conséquent un diamètre de quarante-huit Flandre ressemblent à l'Egypte quand le Nil pieds. Les chiffres qui marquent les heures est débordé. Je suis très-curieux de co specet que le reste du globe ne portait que des ont sept pieds de hant .- Mais c'est monstru- tacle. Pent-être même que je verrai la mer. on n'ait, en fait de cadrans, que des roquets à l'horison. - Fort bien, je verrai la mer. Vode cadrans! Quelle est denc la hauteur de tre pays est surprenant, Monsieur; j'en ferai cette tour extrordinaire? part à mes amis, à mon retour. Dire qu'à

une réponse. Mais le conseiller, a qui la pe- neuf heures, si vous êtes assez aimable pour cension, si le tentateur qui venait le chercher tite phrase, si c'est vrai, avait depla, était de- me prendre, à mon hôtel, nous monterons làjà à quelques pas. Un bonhomme répondit à hant. une même table, le choquait; il se plaignait. sa place :- Trois cent cinquante pieds, Mon-

un petit profit. - Tiens! une idée, dit l'avo- billé! il est de l'aris. cat. Je me suis éleve sur les tours de Notrec'était déjà très-beau. La vue doit être su- à son hôte si cette tour, qui paraissait si belle, perbe !- Admirable, myn heer, dit le concier- avait été faite dans le pays ? ge; vous distinguerez parfaitement Bruxelles, Louvain, Anvers, Termonde, Halle, Gand,

. :

La chose fut convenue. Le jeune homme s'en alla dîner! visita le reste du jour les égli-C'enit le concierge de la tour, qui voyait la sieur, comme il marche! comme il est ha-

Toute la soirée il ne songea qu'à la grande

A quoi l'on ajoute que l'hôte, qui était goguenard, repondit que non, et qu'on l'avait Vilvorde, Alost, et beaucoup d'autres villes, amenée d'assez loin. Mais r'est la une estion, des quatre cadrans tout frais dorés que sans sortir de Malines. Sur ce que je vais étu- ont aussi quelquesois la faiblesse de se donner

C'etait un adolescent (comme il en reste ennait, vis à vis de ceux qui n'en étaient pas, à

Il se leva le lendemain à 8 heures se poudra, s'habilla en élégant parisien de la vicillesse de Louis XV, ceignit son épée de parade, que la robe ne se permettait qu'en campagne, et reçut à neuf heures précises la visite de son ami le concierge, qui arrivait avec ses clefs. Il faisait un peu de vent ; et peut-être le joune Le jeune avocat se rotourna pour solliciter Paris on n'a pas la mer! Demain matin, à homme cât-il remis à un autre instant son asne lui cût fait valoir la beauté du temps pour les aspects lointains, et s'il ne lui eût rappelé que, vers 1746, le roi Louis XV était monté luimême sur le tour de Saint-Rombant.-Bah! l'uis, envisageant poliment l'étranger, le ses, se promena le regard en l'air, et jouit dit l'avocat, sa Majesté a daigné monter ellebon'homme ajonta: — Monsieur d'esire-t-il y plusieurs sois de la petite satisfaction d'en-monter? — Monsieur d'esire-t-il y plusieurs sois de la petite satisfaction d'en-monter? — même au saite de cette superbe tour! C'est un tendre dire, lorsqu'il passait: Voyez ce mon-aignillon de première qualité.—Louis XV, reprit le concierge, a, de sa main, écrit son nom sur la plate-forme.—Mais c'est charmant D'autres célébrités, sans doute, se sont pla-Dame, qui ne sont pas tout-à-fait si hautes, et tour ; et on conte qu'au sonper il demanda cées à côté du monarque. - Beaucoup, comme vous dites, myn heer. Je vais m'y inscrire.

L'avocat suivit son guide, il monta. Il admimit le bel et vaste intériour de cette tour, qui repose sur une voûte; mais il montait toujours et souffrait depuis longtemps, comme s'il eût présentation sidèle, et dans l'exacte propor- Excellente affaire ! Je voyagerai en Flandre pièglerie des bonnes gens de Malines, qui sait un plaidoyer de deux heures sans respirer, lorsque l'indulgent cicerone lui proposa une halte.—Bien pensé, dit-il, Et, par une des

sible avec l'annexion qui ne puisse être effectuée actuellement. New-York est probablement l'Etat le mieux administré de l'Union; mais les dépenses de l'Etat de New-York. comme Etat seulement, pour l'année 1848-9, dépassant considérablement le coût de notre gouvernement qui est en même temps et fedéral et local. Et où prendrions-nous ces £169,640 requis pour les dépenses de l'Etat? Nos droits le donanes nous les fournissent maintenant; mais, après l'annexion, ces droits de donanes iraient dans les trésors du gouvernement fédéral qui les emploierait à cette partie des dépenses du gouvernement que l'Angleterre nous paie maintenant sans retour. Il faudrait donc recourir à la taxe sur les propriétés, qui no serait pas un impôt indirect, mais une augmentation réelle sur le montant que nous payons aujourd'hui et qui ne serait pas diminué d'un denier. Ces £169,640 seraient ainsi un nouveau fardeau qui peserait sur nous du jour où nous serions annexés. Et ce ne serait pas le seul que nous apporterait l'annexion : les droits sur les importations seraient triplés, les prix des marchandises seraient énormément augmentés, comme il est facile de s'en convaincre en comparant le tarif'du Canada et des Etats-Unis que nous publions cidessous.

ins.

ARTICLES.	Droits américain	Droits canadien Diffeence ent	les drous amér cains et les droi canadiens, établi sant la protectif dont jonissent l
Aile,	ct.	p. et. 124	p. ct. 174
Haches,	44	"	4
Cendres,	20	libre	£20
Instruments d'agri-			
cuiture,	30		171
Sonliers et bottes,	30		171
Lard,	20	$12\frac{1}{2}$	7.1
Joux de bagatelle et de billard,	30	121	171
Moulins à écorce,	30		17
Paniers,	30		171
Fèves,	30		17 🖣
Biscuit,	30		173
Noir à souliers,	20	123	7.1
Livres, blancs impri-	•		
més,	20		71
Balais de blé d'Inde,	30	_	174
Houssoirs, Brosses de toutes sor-	30	$12\frac{1}{2}$	$17\frac{1}{2}$
tes,	30	124	174
Blé sarrazin,	20	171	$7\frac{1}{2}$
Bouteilles,	30		17.
Colons,	25	123	123
Voitures de toutes		_	•
sortes,	30	$12\frac{1}{2}$	17 1
Fontes de cuivre, de			
fer,	30	-	171
Plâtre,	30 30		
Câbles-chaînes, Antres câbles,	30	$\frac{2i}{17i}$	27 <u>.</u> 17 <u>.</u>
Charbon,	30	51	$\frac{1}{27}$
Fromage,	30	$13\frac{1}{3}$	$\tilde{17}\frac{1}{4}$
Cordage,	25	17.	$12\frac{1}{4}$
Dessins,	10	libre	10
Poterie brune,	30	$12\frac{1}{2}$	171
Membles de toutes			
sortes,	30	$12\frac{1}{2}$	171
Lin brut,	15 20	24	121
Lin manufacture, Fourrures,	20	$\frac{124}{124}$	$rac{7}{2}$
Do. manufacturées,	30	12 1	17 1
Vîtres,	30	$12\frac{1}{2}$	17]
" Coupées,	7 0	17]	27 1 7 1 17 1
Colle,	20	171	$7\frac{1}{2}$
Or en feuille,	30	$12\frac{1}{4}$	174
Harnais,	30	121	$17\frac{1}{2}$
Quincaillerie,	30	$12\frac{1}{2}$	17 <u>1</u>
Chanvre brut,	30·	2 <u>1</u>	27.
Chapeaux, Peaux non tannées,	5	12 <u>1</u> 2 <u>1</u>	171
Miel,	30	$12\frac{1}{3}$	7 <u>1</u> 17 <u>1</u>
Houblon,	20	$12\frac{1}{4}$	7.1
Blé d'Inde,	20	libre	20
Encre,	20	$12\frac{1}{4}$	7 1
Fer en barre, en seuille,	00	٠.	ae.
en saumon, en rogaton	, 30	21	271
Fer en barres à railroad	, ძU ი^	libre	30
Cuir, Cuir manufacturé,	20 30	$12\frac{1}{3}$.	$\begin{array}{c} 7\frac{1}{2} \\ 17\frac{1}{2} \end{array}$
Ont manuacono,	50	-~ <u>3</u>	4 1 2
CHOCKS AND SOME CONTROL OF THE SOURCE OF THE	-	dente de la	CONTROL SOL

.	Monlins à vanner,	30	124	17.
	Machinerie de tous		-	
:	genres.	30	121	17 <u>1</u>
	Huile de balaine, de			-
,	morue, de loup-marin,	20	171	7;
	Toile cirée,	30		171
	Mineraux,	30		274
1	Papier,	30	•	17.
l	Pommes de terre,	30		171
1	Amidon,	20		$7\frac{7}{4}$
	Machines à vapeur,		157	173
	Chaudières à vapour,	30		17.
	Végétaux,	20		20
1	Vinaigre,	30	121	171
	Whiskey,	100		75
	Ouvrages en bois,	30	124	174
ŀ	Bled,	20	libre	20
	Laine,	30	124	174
	Laine filée,	30	12}	174
	Laine manufacturée, 👚	30	12]	174
١.	Articles de laine tricoté	e,25	$12\frac{1}{3}$	171
	Il est très évident qu	e, da	ns le c	as où nous

serions annexés, nous consumerions autaut de vivres,uscrions autant de hardes et dépenserions autant de choses nécessaires à la vid que nous le faisons maintenant, dans le cas toutefoisjoù l'annexion ne nous aurait pas rendus plus pauvres. Eh bien! les impôts sur les articles que nous importons pour notre propre consommation, avec notre tarif pan élevé, a produit cette année la somme de £450,000 : tandisque dans le cas où nous serious annexés nous paierious pour les mêmes articles, suivant le tarifaméricain, an moins la somme de £1, 200,000 !-Ces articles nous sont nécessaires, et nous ne pourrions nous les procurer qu'en payant sur leur valeur un droit de 30 pour cent : de sorte que nous perdrions sous ce rapport, par l'annexion, au moins £750,000 par année. Que les annexionnistes ne viennent pas nous dire : " Non, nous ne payerious pas aniant, parce qu'un grand nombre de ces " articles que nous nous procurons mainte-" nant d'outre-mer, et sur lesquels nous pay-" ons des droits, seraient remplacés par des " articles de manufacture américaine pour " lesquels nous n'aurions aucuns droits à pay-" er."-C'est vrai; mais comment ces articles nous seraient-ils transmis?-Au moven d'un droit de 30 ou 40 pour cent sur leur valeur pour empêcher l'entrée de semblables articles venant d'Europa, que nous nous nurions procurés sans l'annexion en payant un droit de 10 pour cent. Toute la dissèrence pour le cultivateur canadien consisterait donc en ce qu'au lieu de payer à la caisse fédérale ces dreits de 30 ou 40 pour cent, il les paierait au manufacturier américain!

de l'annexion serait la chance que le coltivateur canadien aurait de vendre son bled quel- en faveur de l'Asile, qui se trouve réduit à une ques deniers de plus par minot, qu'il ne le vend actuellement. Fesons de profondes réflexions et laissons-nous guider par les vérités salutaires qui suivent :

Que le Canada, sous la connexion britannique, a avancé dans les voies de la prospérité plus rapidement et plus sûrement qu'aucun nous ne prévoyous jamais ce qui nous est réservé dans l'avenir.

Que selon la loi universelle du commerce. avec des frets et droits de transports égaux, le cultivateur canadien peut vendre son bled le même prix que le cultivateur américain vend le sien.

Que lorsque nos canaux seront terminés, et que les lois de la navigation ne restreindront ferentes circonstances rendent victimes d'inolus notre commerce les frets et couts de transport sur le Saint-Laurent seront probablement la charité oblige à tendre la main à ces raforà des taux plus réduits que sur la voie améri- tunées pour les retirer du bourbier où elles se

Que même dans le cas où nous serions contraints d'envoyer nos grains sur le marché giques par lesquelles on y stigmatise le vicedéméricam, et de payer un droit de 20 pour cent,tout ce que nous pourrions perdre en couséquence serait £250,000 par année.

Que dans le cas où nous nous annexerions aux Etats-Unis dans le but d'éviter cette perte comme la marée montante. Il importe hauimaginaire, perte que nous ne pourrions pas tement d'arrêter les effets de ce poison qui va éviter dans la réalité, nous aurions, en outre, infectant de plus en plus le corps social et qui des intérêts de notre dette, à payer tous les ans porte partont la désolation, la ruine des fala somme de £85,000, d'intérets addition- milles les manx physiques les plus hideux etc.

Que nous perdrions £400,000 par année par le rappel des troupes.

Que nous perdrions £200,000 par unnée par le rappel de tous les autres départements du gonvernement impérial.

Que nous perdrions aussi une somme considérable par l'éloignement de tous ceux qui reçoivent des pensions du gouvernement impé-

Que nous aurions à payer chaque année en taxes directes une somme de £169,640.

Que nous aurions à payer en impôts indirects additionnels la somme de £750,000 par

Et que toutes ces diverses sommes que nous aurions à payer, formeraient un montant d'environ sept millions de piastres par année, le tont pour un million de piastres que nous ne serions jamais en danger de perdre!

Nous ne voulous pas dire que ces sept millions de piastres semient pour nous une perte complète, parce que l'armée et les départements du gouvernement impérial, pour l'argent qu'ils dépensent en ce pays, ont en retour de l'ouvrage et des effets, et parce qu'une partie, petite il est vrai, de ces £750,000 de droits de donane additionnels serait dépensée et distribuée au milieu de nous. Mais une partie considérable de ces sept millions serait pour nous une perte complète, et nous serions privés des grands profits et avantages que nous retirerions du reste. Nous n'avons ancun donte que la perte directe quenous souffririons dans les produits de notre agriculture, qui se trouverait privée d'un marché, par la dimioution du travail, par la privation des profits. par les intérêts et les taxes directes que nous aurions à payer, serait égule au moins à la somme de quatre millions de piastres par an-

Tout co mouvement annexionniste est saus contredit une évidente folie. Il n'y a jamais en un peuple si prospère que les Canadiens s'ils savaient scalement comment jouir de lours avantages.

MELANCES RELIGIEUX.

and the second of the second MONTREAL, MARDI 15 JANVIER 1850.

L'Asile du Bon Pasteur.

On nous a remis, ces jours passés, une feuille in 45 publice per le comité de l'Asile pro-Que l'on ne s'imagine pas que le seul effet | testant de la Magdeleine, de cette ville. Cette feuille contient une adresse aupublic protestant la Potherie de Neuville, qui consacrèrent toute grande détresse, puis un article énergique sur les progrès alarmants de la débauche à Montréal, et enfin un court exposé des réglements de l'Institution. - Ce rapport est le troimois de Novembre, 1848. On y apprend que les affaires de l'Institution sont régies par un comité général et un sons comité, et que de plus, un comité de Dames doit s'occuper de lonner l'instruction religieuse, de procurer de l'ouvrage aux personnes qui cherchent une retraite dans la maison, d'obtenir des situations pour celles qui s'en montrent dignes, et |

> Nous approuvous hautement les sentimens de compassion chrétienne qu'on exprime dans | malg. é lanouveauté de la phipart d'entre elles. ce document, envers les infortunées que dif- L I E U X fames et brutales passions, et nous croyons que

souscriptions parmi leurs amis.

sont 'enfoncées. Neus applandissons surtout aux paroles énergradant qui menace de faire de Montréal une Sodome, et nous nous joignons aux Membres du Comité pour appeler l'intervention efficace de la loi, afin de réprimer un mal qui croit

Nous croyons devoir saisir cette circonstance

où nous faisons connaître les louables efforts de quelques uns de nos frères séparés en faveur de la réforme morale, pour rappoler ce que fait le catholicisme dans le même but, ctavec infiniment plus de succès. Les œuvres de charité et de réforme du cœur humain sont essentiellement du ressort du catholicisme. C'est dans ses doctrines et ses institutions que notre nature décline trouve un appui converable dans ses faiblesses, notre cœur les consolations et les encouragements dont il a besoin an milien de ses combats et de ses séductions.

Depuis quelques années, un édifice remarquable (bien qu'il soit inachevé) se montre nux regards de toute notre ville, et sorme un de ses plus beaux ornements. Peu de persomes, pent-être, s'occupent de ce qui s'y passe : on dit, c'est le monastère du Bon Pasteur: et nous n'ôserions pas affirmer qu'il n'y ait pas quelque chose de plus que de l'indifférence à l'égard de l'Institution, dans une cortaine portion de notre société. Et pourtant, elles sont grandes et belles les œuvres qui s'y font, je ne dis pas seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue social, humanitaire et philantropique (pour par er le patois de la philosophio). On érige et on entretient à grands frais des pénitentiaires pour la réforme morale. Un asile du Bon Pasteur sans être à charge à la société, est le pénitentiaire, le plus efficace pour cette téforme. - Les rèveurs du communisme s'éprennent d'enthonsiasme quand ils nous décrivent leurs phalanstères, qui n'ont encore jamais existé que dans leurs cervaux .- Un asile du Bon Pasteur est la réalisation chr tienne d'un phalanstère tel que le philosophie peut bien en rêver, mais que la religion pent soule en établir.

Il ne déplaira pas à nos lecteurs de trouver ici quelques détails sur le Monastère du Bon Pasteur de cette ville, et en général sur l'état des établissements du même Institut, dans les autres parties du monde.

La Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pastour a été fondée à Caen. l'au 1651, par le Rév. Père Eudes, pour travailler à luconversiondes filles et fom nes pécheresses.Com me les autresfustitutions, elle cut à souffrir de la Révolution Française, -les Sœurs et les Pénitentes furent egalement dispersées et les Asiles détruits. En 1829, la société fut rétablie, par les soins du Vénérable Prélat, Mgr. Montault, évêque d'Angers, et recommença sa tâche sarée. En 1835, l'Institut fut érigé en Généralat-par le Pape Grégoire XVI. Depuis sette époque, 42 maisons se sont établies, tant en Europe que dans les autres parties du monde. La maisongénérale est à Angers, et a été fondée par d. le Comte et Mme, la Comtesse de leur fortune à cette bonne œuvre. Outre les Religiouses, chaque monastère comprend différentes catégories de personnes, entr'autres 1 ° celle des Penitentes; 2 ° celle des Magdelemes, pénitentes converties qui, désirant sième publie par le même comité, depuis le se consacrer à Dieu, et ne pouvant jamais être admises dans l'Institut, vivent dans un cloître séparé et sous la conduite des religieuses de la Congrégation ; 3 ° celles des préservées, jeunes filles confiées aux Swars, soit pour leur éducation religiouse, soit à cause des dangers queleonques qu'elles auraient à craindre dans le monde.

Le tableau suivant fera voir jusqu'à quel enfin d'aider l'institution en collectant des point l'Institut atteut officacement son but, en faisant connaître le nombre de pénitentes que contiennent les différentes maisons,

DES			
Monastères.	Pénitentes,	Magdelei.	Préserv.
Angers.	140	43	140
Poitiers	104	07	37
Grenoble	100	23	58
Metz	66	13	54
Saumur	55		
Nancy	100	13	50
Amiens	103		43
Lille	90	12	72
Strasbourg	80		60
Sens	60		4.0
Reims	60		55
Arles	39		
Chambery	50		
Perpignan	60		
^l Bourges	80		50

bras lai tombérent de stapéfaction, lorsqu'il pusillanime dans ce pays-ci? Eh bien lje veux dez done l'acheva de le démontrer ; il se reremarqua avec quelle hardi-sse ce cadran tout à jour est suspendu au-dessus de l'abime : car il ne repose point sur les murs de la tour. qui s'est promené devant vous sur la balus- frisée et son habit de soie broché à larges bas-Un Anglais a couru, dit-il, six cents lienes trade saus garde-foux de la grande tour de ques; le vent, toujours si fort sur les lieux éle-

pour aller voir à Moscou la grille d'Ivan. Malines est un avocat de la rue de la Huchet-Qu'est-ce qu'une grille en comparnison de te. Je ne vous dis que cela. ceci?j'ai supérieurement fait de venir.

Le carillon couvrit alors sa voix, et il se remit à monter. Il demanda pourquoi les galeries du faîte n'avaient pas d'entablement .-C'est que la tour n'est pas achevée, dit le Louis XV. concierge. Elle devait porter encore une sièche de cent cinquante pieds. La même du nom royal, s'extasia, s'exclama, écrivit xelles: les balustrades des tours attendent les autres, avec la pointe de son épéc, qu'il toujours leurs tables de couronnement.

L'avocat se trouva au milieu d'une magique panorama. Il ne pouvait se lasser de là haut; et sans songer que la fierté n'est bonne nulle part, sans craindre que la tête. qui lui semblaient gros comme des marionettes, et les toits des maisons qui de la paraissent dans un gouffre.-Regardez moins perpendiculairement en bas, dit le concierge, vous aurez des vertiges.—Des vertiges! ali! la plaisanterie est bonne! Bien pour une femme; mais moi! je courrais sur la balustrade.-Elle est certes assaz large pour cela, myn heer,

Le Parisien allait monter sur la balustrade, quand le concierge, pour le détourner civile-ment d'une telle idée, le tira par son habit.-Voyez d'abord, lui dit-il, la signature du roi

L'avocat, distraitainsi, examina les lettres remit dans le fourreau ; et, revenant à son projet :- J'irais là-dessus à cheval, dit-il.-Mais il y a. comme vous voyez, des interruptions, cadran gigantesque. L'incuinence du péril contempler un pays si animé, si vivant, semé dit le cicerone, pendant qu'il se hissait ; vous et la commotion avaient en un clin d'œil disde tant de villes. Il se promenait sièrement ne songez sans doute pas à saire le tour? Le sipé ses vertiges ; il empoigne le chissre du vent s'est élevé, prenez garde. Un proverbe midi, se unit à cheval dans l'X, sans se dit qu'il ne fant pas jouer avec le feu. Il ne douter de ce qu'il faisait, et sentant que le lui tournat, il contemplait en bas les bourgeois faut jouer avec ancun autre élément. En cadran était un peu élastique, il reprit de l'ef bien! vous êtes monté. Au moins ne cherchez pas à faire le tour. -Non, non, du tout, rant du secours. répliqua le jeune homme, commençant à se sentir pris d'un certain tremblement; je ne ferai certainement pas le tour ; je... je ne le gina de descendre une corde, en excitant le ferai pas; je me bornerai à faire ici la statue : cela doit vous suffire... je... je... A mesure qu'il parlait, il tremblait davan-

si nous n'étions qu'à cinq on six pieds dupavé. tage; ses genoux flageolèren ; ses dents se Mais de si haut, je n'ai jamais vu personne mirent à claquer; un nuage fit irruption dans blaient scellées et soudées. Mais il resta la,

colossales proportions du cadran monstre. Les oser seulement y songer. -- Bas! on est donc ses yeux; le concierge qui lui criait : Descenvous faire voir ce que vous n'avez jamais vu. tournait pour aviser à descendre, se reprochant Vous vous rappellerez sculement que celui sa bravade. Le vent qui agitait sa chevelure vés, vint alors du nord avec brusqueric, et fit une de ces violentes poussées contre lesquelles il fant lutter en plaine. Le jenne avocat, qui se trouvait joste au dessus du cadran du sudrecula forcement de deux pas; c'en était un deux pieds.

chose se remarque à Suinte-Gedule de Bru- son nom parmi une soule d'autres, et comme pu conter la chose d'une manière si indisserente. Non, et c'est là le prodige.

L'avocat, en tombant, s'accrocha par son épée et par les basques de son habit dans le froi ; il rouconla du mieux qu'il put, implo-

Le concierge était en hant, criant : Quel bonheur! mais ne sachant que faire. Il imapauvre jeune homme n'osa jamais lacher quadruple cadran de la grande tour de Mal'houre qu'il tenait, et à laquelle ses mains sem- lines.

trouvant dans le besoin de sa conservation ce qu'il lui fallait d'énergie pour s'y maintenir, mais rien de plus.

Quand le cicerone revint avec deux solides voisins pour enlever l'avocat qu'ils comptaient trouver attaché à la corde, ils farent surpris de le voir si épouvanté qu'il ne pouvait s'aider en rien Comment faire ! il n'y avait pas de fenêtre par laquelle on pût le suisir ; les hautes baies de la tour étaient si loin du cadran. qu'il fallait dresser un échaffandage on desde trop. Il tomba... de trois cent cinquente- cendre auprès de lui pour le secourir. Après de longs pourparlers auxquels le jeune Parisien Vous sentez, lecteur, que si ce pauvre joyeux ne répondait pas plus que s'il cût été mort, on jeune homme se fut tué, nous ne vous aurions se décida. On tendit un chevron ; on établit an bout une poulie; toute la matinée fin employée à ces grandes mesures. On descendit un homme résolu, amarré à une bonne corde; il lia l'autre bout autour des reins du voyageur imprudent. On le remonte avec peine après 3 heures d'angoises, il fallut l'emporter et lemettre au lit. Unesièvre ardente le saisit aussitôt.

> vit par sa fenêtre un bout de la dernière cavalende du jubilé, et s'en retourna dans la rue de la Huchette, ne suchant pas très-nettement cequ'il devait conter à ses amis de son voyage

Il avait noirei, par la pression de son corps et de ses mains, tout le hant de l'X de midi, voyageur là se l'attacher autour du corps, du côté du sud; ce dégât ne fut répare qu'au pendant qu'il irait chercher de l'aide. Le jubilé de 1825, lorsqu'on redora à neuf le

Avignon	40.				20
Toulon	75		12		30
Paris	30	• •	•	. 1	50
Lyon	60	. ,		:	70.
Loos					80
Angoulème	4.0				20
St. Omér	50				
Le Puy	100				
Monlins	4-()				20
Londres	60				
Rome	30				
2me à Rome	23				
Imola	30				
Purin	40				
Nice	65				
Namur	80				30
Mons	60		•		20
Louisville (E. U)	30				
Montreal (Canada.)					20
Elbiar	50				_
Le Caire	30				
Tripoli .	29				
Munich	60				30
Limmerich	30				
Aix la chapelle	20				
Philadelphie (E.U.	.)				
St. Louis (E.U.)	-				

Total :	2315	1:	23	10	127

Il suffit de jeter un comp d'evil sur ce tableau iour se convaincre, que de même que l'église caholique est scale admirablement feconde pour lonner de nouveaux enfants à son céleste époux, lans la personne des sauvages et des infidèles, en général; de même elle est douée de la grâce et de l'onction pour changer les cœurs, en leur présentant des attraits plus puissants que les appas, pourtant si séducteurs, du vice le plus enraciné dans la nature humaine. Voyez: -2,438 infortunées pécheresses sont allées chercher le bonheur avec l'innocence, dans ses institutions si récomment érigées. Nous ne parlons pas des milliers d'autres qui après s'être famondées sont rentrées dans leurs familles ou ont pu occuper d'hornêtes situations dans le monde.

Pour ne parler que de ce qui se passe au sein de notre ville, voyez encore : - 51 de ces malheureuses, ti-devant plongées comme dans une fange immonde, ont maintenant reconvié le sentiment de la dignité chrétienne ; et plusieurs d'entre ·lles pratiquent la vertu à un degré éminent. Dejà 7 ou 8 sout mortes dans l'asile, avec les dispositions les plus édifiantes. Un bon nombre d'autres sont remirées dans le monde en donnant l'e-poir qu'elles s'y comporteraient désormais en filles chrétiennes. Il n'y anrait pas moins de 80 pénitentes aujourd'huiau Bon Pasteur, si des ressources de la maison renssent feit défaut, nous voulons dire si le 'onvrage n'eût manqué. Qu'on ne se persuade pas en effet, que cet établissement ne puisse se soutenir qu'au moyen de souscriptions. Pas plus que les abeilles ne manquent de miel quand elles peuvent trouver des fleurs pour 'y encillir.pas plus les Dames du Bon Pasteur t leurs filles repenties ne manquent de pain quand elles trouvent un aliment à leur incesunte activité pour le travail. La muison ressemble véritablement à une roche d'abeilles. L'in lustrie, l'activité, l'économie, l'habileté à exécuter toutes espèces d'ouvriges d'aisguilles, ont des talents qui fournissent à ces regienses d'infadlibles ressources, si la population veut seulement leur donner Poccasion de es exploiter, en leur procurant du travail.

Les infortunées esclaves de la débauche qui out chercher un refuge dans cette pieuse retraite, sont formées, elles musi, aux habitudes du travail, comme à celles de la vertu. Leur temps est partagé entre les exercices reigieux et les heures destinées à l'ouvrage. A part les moments de récréation, le silence règne constamment dans le monastère et n'est interrompu que par le chant des cantiques ou la psalmodie de l'office divin. Qu'on juge des impressions de repectir poignant qui s'emparent des pécheresses, à la vue de cette retraite qui présente comme une image da ciel ; où elles entendent ces donces et harmonieuses mélodies, où elles trouvent dans la société de ces Anges de la terre qui les encouragent d'une voix si tendre, qui marchent devant elles dans les sentiers de la verto, qui les consolent, enfin, et essuient leurs larmes comme feraient les mères les plus aimantes! Aussi, les cœurs Les plus endureis et ies plus corrompus cèdentils, le plus souvent, à l'influence des movens si engageants, si insimants que l'on met en œuvre nour les toucher.

Le monastère du Bon Pasteur doit donc être une Institution populaire et chérie de notre ville de Montréal: ear, pour peu que les lois laissent nons à d'ir r, soit sons le rapport de leur force, soit sons celui de leur mise à exécution, elle serait destince à opérer une réforme morale que réclament impérieusement toutes espèces d'intérêts et de considérations divines et humaines.

Il pe faut pas oublier, de pius, que les Religieuses du Bon Pasteur rendent encore des ervices très appréciables sons le rapport de l'education. Outre un petit pensionnal, elles ont un externat nombreux.

Les Canadiens à Bourbonnais et à Antora (Illinois.)

On a en l'obligeance denous envoyer un No. du Pittshurgh Catholic, qui contient une lougue et intéressante lettre, dans laquelle Mgr. Un médecin de la ville le guérit. Muis il J. Van De Velde, évêque de Chicago, rond ne put se lever qu'au bout de quinze jours ; il compte d'une visite pastorale qu'il fit, l'automne dernier, dans son immense diocèse. Nous en traduisons, avec plaisir, deux pa-sages qui joignent pour nos lectours l'intérêt religienx aux sympathies nationales. Ces deux passages ont rapport à Bourbonnuis et à Aurora denx postes de l'Illinois où sont établis un grand nombre de Canadiens, depais ces dernières années. Voici comme s'exprime Mgr. Van De Velde:

"Je laissai Chiengo pour visiter la partie "Sud de l'Etat. Le jour saivant je célébrai

"Rev. M. Ingoldsby pour Bourbonnais, où nous arrivames avant le concher du soleil. "Les deux jours snivants furent principale-" ment employés à nider le zélé pasteur, le "Rev. Rene J. E. Conrjault, dans l'acquitte-" ment des devoirs du saint ministère. Le " dimanche, à la messe du matin, j'eus la sa-" tisfaction d'admottre 23 enfants à leur pre-" mière communion. La grand'messe fut "chantée par le Rév. M. Courjault, après laet j'administrai la confirmation à 160 per-" sonnes. Aux vêpres solennelles, les enfants « renouvelèrent les promesses de leur bapté-" me, et une instruction fut donnée par le pas-" teur. Le lendemain, une messe solennelle "d'actions de grâces fut chantée, in Pontifica-" libus, et je reçus 33 personnes dans la con-" frérie du scapulaire : 92 membres de la con-" grégation prirent le pledge d'abstinence to-" tale de liqueurs fortes. Le nombre des com-" munions, durant mon séjour, s'est monté à "417. Cette congrégation est entièrement "composée de Canadiens, dont le nombre est " déjà de 1,600, et s'angmente continuelle-" ment. L'archiconfrérie de l'Immaculé Cour "de Marie a été établie ici, et compte 164 " membres, entre ceux qui y avaient été ad-" mis avant de laisser le Canada. Jusqu'à e présent le service divin a été célébré dans "une misérable eglise facte de pièces brutes ; " 110 pieds sur 50, ont été jetées, et l'ouvrage " sera acheve avant l'hiver. Elle s'appellera " l'église de la Maternité. Le mardi, je pris " congé de cette édifiante congrégation, après " avoir promis de célébrer la messe et d'as-"sister à la procession publique, à la Fête-"Dien prochaine. Le pasteur et plu-" sieurs membres de son troapeau, les uns " en voitures, les autres à cheval, m'accom-" pagnèrent jusqu'à une distance considérable "an delà du gué de la rivière Kenkakec."

Nous félicitons nos bien aimés compatriotes de Bourbonnais de ce que, grâce au zèle et à l'attention des pasteurs auxquels ils sont confies, il leur est permis de continuer ces habitudes religieuses qui furent pour eux, au Canada, la source de tant de bonheur.

Mais nous regrettons de ne ponvoir représenter sous un rapport religieux aussi consolant, la situation des Canadiens établis à Aurora, à 18 fieues de Bourbonnais, Mgr. Van de Veide les a trouvés presqu'au nombre de 700. Ils n'ont pas encore d'église. Mafheurensement, ces pauvres catholiques sont de nouveau privés des services d'un prêtre résident, et n'etant destinées à aucun objet plus élevé doivent être desservis de Chiengo, jusqu'à ce que la divine Providence envoie un prêtre qui paisse convenir à cette intéressante mission. Pourtant, nous apprenons par une lettre du Rév. M. Courpault, que ce monsieur est allé les visiter au mois de décembre ; qu'il leur a dit deux fois la sainte messe; que 66 se sont approchés de la sainte table, et qu'un séjour de deux on trois jours de plus qu'il ne put leur en accorder, cut été nécessaire pour entendre les confessions de ces chretiens plein- de foi; mais que ses heures étant comptees, il fut obligé de partir sans pouvoir satisfaire leurs désirs. M. Courjault conclut en formant des vieux pont que quelque Prêtre Canadien se dévoue pour l'avantage de compatriotes nécessairement délaisses. Mgr. de Chicago acqueillerait ce prêtre à bras ouverts.

BULLETIN.

Derniers nois de Toronto-La dernière rumeur officiellement. Maladie de M. Baldrein .- Sairée chez le Gouverneur-Général .-- L'élection de Londres. Al. le Juge Druper et l'annexion.-L'élection de Québec.

Aux derniers avis de Toronto, tout était tranquille et calme. La discussion qui s'était élevée dans les journaux au sujet de la la discussion. Mais la liberté de discussion. résignation, de M. Cameron était terminée, au moins pour le moment et jusqu'à la prochaine session.

La dernière rumeur concernant le départ au printemps de Lord Elgin et la prétendue nomination de Lord Saltorm comme son successeur, a été contre lite officiellement par le Globe. Cette rumeur n'était pas plus fondée que celle d'une prochaine dissolution du Par-Jement Prov.neial.

Le télégraphe nous a communiqué hier ma fin une nouvelle que tout le monde apprendra avec un profond regret. L'hon, vi. Baldwin a été frappé d'apoptexie et sa vie étai! fort en danger. Les médecins, cependant espéraient le sauver.

Lears Excellences le Comte et la Comtesse d'Elgin continuent à recevoir de la part des habitans de Toronto les marques de respect et les hommages qui sont dus à leur position. Partout où ils se présentent, ils sont extrêmement bien regns. De leur côté Lord Elgin et sa Dame ont ouvert leurs salons à la société de la nouvelle capitale, qui parait charmee des récentions n'elmsley house. On y rencontre toutes les notabilités de Toronto, à quel que parti qu'elles appartiennent, ce qui est dence. une nouvelle prenve que l'on sait apprécier les motifs, qui ont guide Lord Elgin dans l'administration des affaires du Canada. Quoiqu? en aient dit les journaux tories de Montréal, le gouverneur général s'est jusqu'ici tenu parfaitement en dehors des partis, qui divisent le pays, et c'est ce qui fait qu'on rencontre dans ses salons à Toronto, des hommes de toutes les mances et les plus opposés en poli-

A la dernière soirée de Leurs Excellences se trouvaient M. le Chancelier Blake et sa Dame, M. le Juge en chef Macaulay, M. et

"la messe à Juliet, et je partis accompagné du Ryerson, Dr. et Mde. Bevan, M. et Mde Proudfoot, M. ct Mde. John Cameron, M. et Ridout, etc.

Mercredi derniera cu lieu la nomination des candidats à l'élection de Londres. MM. Wilson etDixon furent proposés aux électeurs A la levée des mains la grande majorité était en faveur de M. Wilson, qui sera, dit-on, certainement élu. M. Dixon a demandé la prise "quelle je donnai une instruction en français des votes. Il a d'autant moins de chances de en implorant le moître de tous ces biens unissuccès, qu'il vient de perdre son élection dans sons nos efforts pour les assurer et les mainle même endroit comme officier municipal! tenir pour nous-mêmes et pour nos enfans." Lui le maire de Londres n'a pu se faire élire simple conseiller! If a, ce semble, mat choisi son temps pour briguer les honneurs de la représentation Parlementaire.

M. le Juge Draper a parlé de la question de ciel et terre pour l'empêcher. l'annexion dans une adresse aux Grands Jurés aux Assises du Home District et à part une allosion aussi maladroite qu'injuste aux malheureux évènements de 1837, il l'a fait en termes que tous les gens de bon sens et de bien ne penvent qu'approuver. Voici ce passage de son adresse :

" Et ici. Messicurs, je terminemis avec joic mes observations, et je vous laisserais aller remptir vos devoirs, si jo ne croyais pas qu'il blier anjourd'hui sur la Civitisation. Elle est des occasions où le Juge président d'un tribunal comme celui-ci, non seulement est justifiable, mais est obligé dans son adresse à " mais les fondations d'une grande église, de la Grande Euquête du pays de signaler à son attention des sajets en dehors da Calendrier du shériff on de la routine ordinaire des Grands Jurés.

tendre ignorer que des questions ont été agitées et des opinions ouvertement avanées, qui et à améner une séparation d'avec l'Empire Britanni me. De quelque part que vienne cette agitation, par quelques spécieux raisonnements qu'on prétende la soutenir, je senque c'est mon devoir bien clair siégant dans cette Cour, de la dénoncer et de la condamner II peut y avoir mailteurensement parmi nous, j'espère qu'il y en a peu, des gens qui n'ont rien appris par la triste expécience de leurs actes passés, sur l'ingratitu le profonde desquels la clemence générouse de leur Soun'ayant aucune plus grande valeur et comme que de faciliter l'acquisition de richesses individuelles, qu'aucan lien d'allègeance ne détournera de l'attraction séduisante d'un meilleur marché, pr'aneune révolution ne choquerait, pourvit qu'elle promit de nouvelles et d'heureuses spérulations. Mais ce n'est surcment pas à des maîtres cachés, qui vondraient miner sourdement ce qu'ils ne penyent attaquer ouvertement, ou à des hommes impatients le s'enrichir, que les sujets Canadiens de la Reine préteront l'oreille les sera une heure matheureuse pour cette province quand la valear de ses institutions sera estimée par le projit et les pertes picaniaires, quand on pourra dire de nous ce qu'un historien philosophique écrivait d'une période revolutionnaire de l'Angleterre " la loyanté désintéressée des sujets. la moilleure défense des nations n'existait pus-Comme on ne pouvait dus se fier à un généreux attachement à la Conronne, il fallait apde choses, et elle menacera de saper les fondements du pays en minant et détruisant toutes ses vertus.

"Qu'on u'infére pas de mes remarques que je voux restreindre ou empêcher la liberte de comme la liberté d'action, dans tous les pays constitutionnels et gouvernés par les lois doit avoir ses limites au dela desquels il devicot criminel d'avancer. Recommander une mesure vers laquelle on ne peut faire an pas sans criminalité doit être un acte coupable en luimême. Et parler d'obtenir une telle mesure par une marche et des moyers indéfinis qui pourront adroitement éviter les périls d'actes de trahison ou de sedition, est une illusion une sophistiquerie qui ne devrait tromper ni ceux qui l'emploient ni ceux à qui elle est adressée. Tel est toujours le langage de ceux qui par crainte les conséquences i ne veulent pas joner faux mais veulent gagner en tri-

" Il scrait sage de se rappeler que la discussion n'est pas toujours tempérée et que l'excitation qu'elle entraîne peut plonger le pays. non seulement contre les vrais intérêts, mais encore contre la volonté de ses habitans, dans tous les mans de la guerre civile; et il doit toutes les fois que vous en faites l'application être criminel de nous exposer aux calamités à ce pays. En disent anaccim de Canada. affreuses d'une lutte urmée, à moins que nous soyons poussés par une nécessité inflexible et irrésistible qui indigne la main de la Provi-

" Ancune antion, dit l'élognent écrivain que nous venons de citer, même pour les causes les plus justes, peut renverser un gouvernement existant sans beaucoup souffrir au commencement." Notre constitution nons donne et la liberté de discussion et la liberté d'action, et les moyens d'ameliorer notre condition, mais non coux de la renverser. S'il en était autrement, aucun ordre de choses, auonne forme de gouvernement, aucune liberté | civile on religiouse ne reposerait sur une bâse solide et permanente. Mais la discussion contre laquelle ces observations sont dirigées a Mde. Lafontaine, M. et Mde. Hinks, M. et pour objet l'abjuration de notre allégeauce à Mde. Sullivan, M. Draper, M. et Mde. Hencette Souveraine dont le nom seul a trouvé ry Sherwood, M. et Mde. J. II. Cameron, M. jusqu'ici un echo dans nos cours, la destruc-

me d'état comme la plus parsa te en théorie, (si elle pouvait jamuis être mise en pratique) Mde. T.G.Ridout, Colonel et Mde. Carthew, et le renoncement parfait au droit de partager M. et Mde. John Crawford, M. et M.le. les gloires du drapeau, "qui a brave pendant mille aus la bataille et la brise;" c'est là, parmi autres choses, notre droit de naissance. Le vendrons nons on le trafiquerons nons?

> Au lieu de nous laisser aller à tontes ces idée de changement prions Diou que la paix le bonheur, la vérité, la justice, la religion et la piété régnent a jamais parati nous. Et tout

Il y a ou de nombreuses assemblées dans les divers quartiers de Québec en faveur de l'élection de M. Chabot qui paraît certaine.

***** Disenssion sur les Civilisations ancienne et moderne compa-

Les lecteurs ne manqueront pas, nous l'espérons, de nous savoir gré de réproduire dans sante dissertation que nous commençons à puleur faveur. Ils y trouveront une agréable di-"Ce serait affectation de ma part de pré- Philosophie de l'Histoire du genre le plus re- bles. leve, en même temps que le plus consciencieux. Le sujet qu'embrasse la discussion est tendent à changer la forme du gouvernement | incontestablement grand et offre les enseignel'esprit.

Le discours préliminaire, que nous dennons anjourd'hui, commence par circonscrire le suréserve pour une autre dissertation le compa- [qu'elle intéresse. raison de l'antiquité et des siècles chrétiens veraine n'a fait aucune impression et que la finit: " Un tat de sociéte où les hommes de- sins (transaction Jont il ne paraîtees qu'il aitjapeur soule empêche de renouveler des tenta- s' veloppent sans obstacles leurs facultés de mais entenda vous charger de faire la demantives, qui ont été déjà si infractuouses. Il " manière à assurer leur plus grand bonheur." peut y avoir aussi parmi nous des hommes qui Partant de cette définition, on examine dans regard nt les institutions politiques comme quelle des deux societés, aucienne ou moderne, l'homme a pa mieux atteindre la fin de son existence terrestre. La reponse aux graves questions que l'on soulève, à ce propos, constitue le jugement porté sur la supériorité relative de Pane on de l'autre des denx socié-

CORRESPONDANCE.

Pour les Mélanges Religieur.

Un mot aux Propagateurs du système de l'annexion du Camacin mun Mintes-Wals.

M. UEditeur,

Vous avez beaucoup dit surcette annexion: c'est votre droit; vous en avez prôné beaucoup les avantages: il faudrait plus eapayer la force du gouvernement sur les inté-rêts égoistes de ses partisons." Parcoque, tade. Ce point est copendant d'une grande républicain a existé à Rome, ou répanda des comme le même écrivain conclut, une corrup- importance, soyez-en sûr. Ce qui me rend tion honteute est le résultat d'un pureil étit en ce moment suspecte votre thèse, c'est vo- ne ; depuis que je sais acrivé ici, au commentre silonce prolongé sur les inconvéments de la position nouvelle que vous travaillez à faire la fasion d'un peuple avec un antre, qu'ind n'en doutez point, veus verrez que ceux paril est très inferieur en nombre, en progrès m- mi les mels veritas odium parit, (la verite endustriels et en mayens, à co decuier .- mais gendre la latine), sont de manvaise foi. Je suctout si tons denx sont differents par l'origine, la religion, le caractère et les tendances. met en danger évident les institutions desquelles dépend la vitalité du premier comme peuple. Cette partie de votre sujet me parait contenir la metiere d'un ample chapitre que d'examiner avec soin les prisons qui y sont vous pourriez écrire en l'honneur des habitans du Bas-Canada, au moment où vous décré- aux vigitours des chambres très convenables; tez l'urgence de leur amalgame avec les po- mais on lui demanda à voit les cuchots, il répulations de l'immense république qui les pondit qu'en venuit de les voir! Et heureusequ'il n'y a pas longtemps vous appeliez hanl'acte injuste de l'Union des Canadas, parce-

apports essentiels que je viens d'indiquer. En attendant, et toujours à propos de l'Annexion, je voudrais être fixé sor la signification jus vous attribuez à ze mot annexion. vous a entendez pas, je suppose, faire allusion a son indipendance fature, car ce serait conmots qui les rendent n'étant pas du tout synonimes.

Si la distinction que je trace vous semble trop claire pour que vous paissiez convenir à l'instant même de sa justesse, peut-être aime- du peuple. rez-vous aussi bien répondre à la question suivante:

Notre dépendance du gouvernement de Washington offrirait-elle au Bas-Canada des garanties plus certaines de borheur local que ne lui en procure sa connexion avec le gouvernement britannique?

Si à cette question, vous répondez oui, donnez-vous en même temps la peine d'y njouter une explication qui prouve quelque chose,

de vons inviterais après cela à démontrer jusqu'à quel point défini l'annexion sanvegar-

1 > La langue française, notre langue nationule !- Elle doit vous être chère ; du 'n s,sa législatifs de la chambre-unie, vous avait si fort scandalisés! comment l'annexion en assurerait-elle ici la stabilité? Et dites-moi: la langue française serait-elle on non bannie du congrès américain? Oserez-vous dire que ela importe peu ou, comment obtiendrezvons qu'elle soit. là comme ici, notre laugue ?

2 = Nos los!-Le mot en a été souvent proféré par votre bouche, ou retracé par votre plane; était-ce en raison de l'attachement pie vous leur portiez ? Si cela est, comment n'éprouvez vous pas la moindre crainte à la probabilité dontense de leur existence sous l'empire des institutions fondamentales de la Les adversaires de l'administration remuent grande republique dont nous ne serions qu'un fregment sujet à la loi commune des autres Etats qui la composent ? Proavez donc de quelle manière nous serait assurée la prééminence de notre langue sur la langue nationale des Etats confedérés de nos leis sur les lois qui les régistient. Si vons insistez, de qui nous direz-vous tenir des garanties à cet égard ?

3 2 Notre million et demi de dettes !- Nous les colonnes des Mélanges Religieux Pintéres- en payons annuellement Pinterêt, et vous en avez dit l'énorme chiffre. Il fant l'acquitter cependant, et l'acquitter à nous seals. Les mérite au plus haut dégré leur attention et Etats de l'Union ne coopérant pas à ce remboursement; ils n'y sont pas tenns; version à la monotonie des préoccupations de pourriez-vous motiver legiquement l'opinion notre société canadienne. Ils y trouveront contraire?-Le moyen le plus simple, le l'énoncé des plus hautes vérités et des plus seul vraisemblable, d'étaindre notre créance, nobles principes, et par conséquent la source sera la taxe directe (y songez-vons 1), laquelle d'utiles et de belles méditations.-C'est de la il est vini, ne pèsera que sur les contribua-

J'aurais à vous remettre en mémoire un antre item ben plus important que tout antre à la mationalité d'un people, si vos principes ments les plus dignes d'occuper et d'orner avones 12 vous avaient déjà déterminés à le bannir de votre programme en favour de cette tolérance universelle dont il conviendrait qu'un gouvernement républicain vous fit les jet de la discussion. On y fait observer qu'on dépositiones. Mais c'est chose à être discutée n'y traitera pas des formes politiques et qu'on plus tard, dans un chapître spécial, entre ceux

Cependant, comme le Canada, votre pays el sous le rapport des lettres et de l'art. Ces le mien, que vous ne consultez pas, a jusqu'à points de compara son étant ainsi éliminés, ou | ce jour patiemment souffert que vous ayez redonne la notion de la civilisation, que l'on de- | charte en son nom sa fasion avec les Etats voide,)apį renez-lai done cufin ce que vous savez de science certaine touchant les intentions du bon penole américain ca général, et du cabinet de Washington en particulier, envers la population française qui l'habite. Eile veus saurait grè de cette communication très décisive ; pent-être aussi ce moyen l'amèneraitelle à croire aux destinées britlantes que votre olume continue de tracer à son compte à pleiues colonnes de journal.

Je persisterai à dire qu'il est du plus haut intérêt pour le peuple du Bas-Canada de s'assurer de la 'condition qui lui sernit faite par suite de l'annexion de cette province aux Etats-Unis. Vos renseignements à ce sujet seront précieux s'ils sont d'une nature authentique ; mais il convient d'être précis, et vous comprenez da une investigation de ce genre ne doi: pas étro mise au rang des bagat-lles.

Repondez!

Letre d'un correspondant de Rome au Tablet de Londres:

Cornne certains journalistes, pendant le appors injurieux courc l'inquisit cenarat de ce mois, j'ai fait toutes les recherches possibles, afin de certifier les choses avec à vos compatriotes. On a toujours era que la plus grande exactitude. Et comme vous présente les la substance des informations que 'ai ret neillies, d'après des autorites sur lesquelles on ne peut donter.

En juivier dernier, le gouvernement républicaia ordonne de visiter l'inquisition, afincontenues. Le Frère lai Dominicain fit voir avoisine. Cette humble suggestion, je n'en ment pour la bonne cause son témoignage fut doute pas, vous sera d'autant plus agréable affirmé par un organient at hominement il les refera au Dr. M. médecin, et qui était alors toment la censure de tous les gons de bien sur Présid rat du club du peuple. Ils le questionnérent, ayant été renfermé lui même dans les m'il opérait à notre préjudice le mélange de prisons pontificales, pour sa conduite anti-redeux races entièrement dissemblables sous les ligieus; le D. répondit qu'en verité, il avait été re d'emé dans ces memes eminates que gré cel i le gouvernement l'expulsa ninsi que de cel i le gouvernement prison ji squ'en mars, dans lequel temps, ils Pouvrie en de nouveau, pour l'examen sympatique du peuple. En effet, celui-ei en y en- Z trant put observer physicurs squelettes encore à son indépendance fature, car ce serait con-fondre ensemble deux idées distinctes, les deux mots qui les rendent nétant pas de tout sons premier examen. La vérité émit que ces spielettes avaient été tirés du cimetière voisin du Samo spiritu, et transportés dans les chambres de l'Inquisition pour exciter l'horreur

Je puis ajonter, sur la même autorité, que 50 ms un seul individu à été condamné à mort 50 ms l'Eumisition depuis le dernier siècle : et pas un seul individu à été condamné à mort par l'Enquisition, depuis le dernier siècle ; et que cet évêque qui s'émit fait sacrer, au moyen de bulles contre-faites, regrettait sa mise en liberté en mars ; affirmant qu'il était très bien dans sa prison, que la nourriture des prisonniers étrit excellente, qu'on leur donnait de la soupe, deux bons plats de viande, du fruit et du pain en abondance.

Ainsi, Monsieur, toutes les personnes hounêtes et sans préjudices de l'Angleterre, qui ct bide II. J. Boulton, M. et Mde. Mulcolm tion de cette forme de gouvernement l'orgacil derait pour le Bas-Canada, certaines libertés verront cette lettre pourront se convaincre de ct Mde. Cayley, le Sheriff, et l'honneur de ceux qui en jouissent, et qui et Mde. Jarvis, Dr. et Mde. Rolph, Dr. et Mde était considéré par un ancien orateur et hom-

funcste Trécomvirat, de la démentir par des argumens solides. En même temps, je vous proscription pendant un temps des procédés donne mon adresse, afin que vous puissiez vous fier à son authenticité, et demander à tonte personne qui a la réputation de gentilhomme, si ce n'est pas une chose affreuse de répandre de pareilles calomnies.

Au commencement de décembre dernier, vingt pilotes se sont noyés en voulant alors porter secours au Brick Betsey de Little Hampton, qui était en danger de se briser sur les battures, à l'embouchure du Tyne. Vingtquatre homines dévoués s'étaient embarques dans le bast de sauve-garde de la Providence ; mais étant arrivés près du Brick, un coup de mer sit chavirer leur embarcation, et le Brick ent la désolation de voir que ceux qui venaient à leur secours s'enfonçoient dans l'abime, les uns après les autres. Ser les vingt quatre, il n'y en cut que quatre qui se sauvèrent. On peut se figurer la désolation qui réguait sur le rivage! co n'était que cris, pleurs et gémisse. mens des pères, mères, épouses, et enfans qui voyaient en un instant disparaître ce qu'ils avaient de plus cher au monde!

On lit dans le Courrier des Etats-Unis-l'annonce d'un grand concert de musique sacré qui doit avoir lieu à New-York le 15 du courant, au TABERNACLE, et dont le produit doit être emplové à l'achèvement de l'Eglise de St. Vincent de Paul. Voici comme s'exprime, à ce giropos, le Courrier:

L'EGLISE DE SAINT-VINCENT DE PAUL. - Cette église, qui est consactée surtout à la population française de New-York, est peut-être la seule qui ne soit pas achovée, et dans l'état où elle se trouve, elle devient de jour en jour trop petite pour le nombre des fidèles. L'agrandissement projeté, pour lequel le concert du 15 jeuvier doit fournir les promières ressources, donnera cinq cents places de plus, qui auront le double avantage d'offrir à la piété des catholiques les facilité qu'elle réclame et de créer pour l'église de nouvelles ressources, dont elle pourra user pour éteindre queiques dettes. Nous ne pouvons donc recommander trop chaudement le concert dont ou trouvera le programme dans une antre colonne.

Nonvelles et Faits Divers

ELECTION DE QUEBEC .- Samedi le 19 du courant est le jour de la nomination des candidats et samedi le 26 et lundi le 28 sont les jours fixés pour prendre les voix.

ELECTION DE GLANGARY .- M. lo Solliciteurgénéral McDonald a été réélu vendredi dornier par acclamation, personne ne se présentant pour contester l'élection.

DESCRION MUNICIPALE EN H. C .- Dans la olupart des localités les réformistes partisans de l'administration ont remporté la victoire à

L'HONORABLE M. HINCKS .- C'est Hou, monsieur a été extrêment bien accubilli dans son comté. Le dîner qu'on lui a donné à Oxford le ler janvier a été une magnifique affaire. M. Hinks a assister à trois différentes assemblées de ces électeurs à Embso, Ingersol et Norwich. A une autre assemblée à Woodstock, M. Vansiturt s'est présenté et a vouljustifier sa conduite comme officier rapporteur à la dernière étection d'Oxford, conduite si vertement censurée par la Chambre d'Assemblée, mais les électeurs indignés n'ont pas vonlu l'entendre. Un vote de confiance en M. Hinks et ses collègues a été voté par

MÉDAILLE D'ENCOURAGEMENT. - Son Exceldence le Gouverneur Général vient de proposer en prix, aux ouvriers mecaniciens du Canada, une médaille d'or, pour le meilleur échantillon et ouvrage d'art mécanique. Cette mé faille sera décernée par l'Institut des ouvriers mécanicions de Toronto.

En insérant l'annonce ci-dessous, à la denande des propriétaires du " Moniteur Canadien." nous devous dire que nous ne voutons,

en ancune manière, recommander les doctrines de ce journal.

DESTREE THE STATE OF THE STATE DIED. 1 EXEZ DE LES -W. 1250 250000 A S TENTAL S

Contenant 24 colonnes de matiere a lire par semaine, VAL ARRED. PITTOMES **ueod**

journal renferme toute la matière d'une semaine de notre première édition, et ne contient rieu autre chuse que de la matière toujours nouvelle à lire, c'est à-dire que nous ne puns aucune annonce dans cette feuille. C'est la première fois, nous croyons, qu'un journal offert au public cauadien autant d'avantage pour un prix aussi modique. Où s'abonne au bureau, 4, averles sy-amare, Montréal. J. C. de montreux & Cie, propriétaires.

abled'avance. pay

COUT

UN FONDS DE HARDES FAITES DE \$65,000.

Rien de semblable encore n'a été offert au public.

E Sonssigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de

HARDES FAITES ET DE MARCHANDISES SECHES

au printemps prochain, désire vendre tout le fonds actuel de son établissement au

PRIX COUTANT POUR ARGENT CONTANT,

a commencer du PREMIER décembre prochain et durant tout ce mois.

Il fournira des prenves convaincantes que ses effets seront vendus au prix contant, près ce premier décembre.

Les personnes sont spécialement priées de visiter les effets quand même elles ne vouamiont pas acheter. On leur montrera les marchandises, persuadés qu'elles achèteront birsqu'elles les auront examinées.

LOUIS PLAMONDON.

ENSEIGNE DU CASTOR. NO. 1939 RUBST LAAL.

Montréal, le 27 novembre 1849.

1850.

OHE A vendre chez

E. R. FARRE ET CIE.

16 nov. 1849.

A VENDRE,

A L'EVECHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE,

Neuvaine pour se preparer a la Ecte de la naissance de N.S.J.C.,

Par le R. P. Muzzarelli, de la C. de J., tra duite de l'Italien, d'après la dernière Edition prêtre et curé, à Belæil. de Rome.

PRIX: Un Ecu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

BUSTE DE

MGR. DE MONTREAL.

T E Soussigné, acquéreur du Buste de Mon-, seigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer.

Ce Buste est de grandeur naturelle et à fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite.

Aussi, Statues de la Ste. Vierge de dissérentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Eglises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy,

P. E. PICAULT. Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours.

Le Soussigné a aussi de beaux Enfans Jesus en circ, de différentes grandeur pour Eglises et Chapelles, etc.

Montréal, 23 Octobre 1849.

REGISTRES DE PAROISSE

E Soussigné a préparé une quantité de REGISTRES pour les Paroisses, de différents nombres de feuillets, qu'il vendra à des prix très modérés, et dont il garantit la soliditéde la reliure, étant reliés avec les meilleurs matériaux et par un des meilleurs ouvriers du Canada. Il se chargera de les faires coter et parapher.

J.-BTE. ROLLAND.

16 Novembre 1849.

AVIS

AUX ENTREPRENEURS

A FABRIQUE de Rigaud recevra des Soumissions Cachettes jusqu'au 15 janvier prochain, pour les réparations du Presbytère de cette paroisse, qui consistent à en refaire à neuf, tout l'intérieur; lesquelles devront être accompagnées des noms de deux cautions solvables.

Voir à la demeure du Soussigné ou au Presbytère, les Plans, Devis et conditions. A. C. CHOLET.

Rigand 18 décembre 1849.

ES COMMISSAIRES D'ECOLES de la MUNICIPALITÉ de Rigaud, recevront des soumissions cachetées, jusqu'au 15 de Janvier prochain pour l'érection d'une maison en pierre à deux étages; lesquelles devront être accompagnées des noms de deux cautions solva-

Voir au Bureau du Soussigné les Plans etdévis

ainsi que conditions. Rigand, 27 Nov. 1849.

PH. GAREAU S.

DEPARTEMENT DES

TERRES: DE LA COURONNE

Montréal, 267 octobre, 1849. N conséquence de la Translation du Siége du Gou-vernement à Toronto, Avis Public est par le pré-sent donné, que toutes Communications destinées à de Département de lu part des Personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les Communications des Personnes résidentes dans

le Bas-Canada devront être adressées à L'Assistant Commissaire des Terres de la Couronne Montréal.
L'Ales Papiers sous-mentionnés inséreront l'Avis ci

dessus une fois par semaine pendant un mois: La Minerve Les Mélanges Religieux-L'Echo des Campagnes - Gazette des Trois-Rivières -- Le Journal de Quebce et le Canadien.

TABLISSEMENTDERELIEURE Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent E Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses

A nombreux amis, vient de rouveir son

ATELIER DE RELIGRE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est main tenant | prêt à recevoir tontes les commandes flans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude St. Vincent, No. 3. qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les Eurnitures pour Ecoles, tellesque Livres, Papier, fonore, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

Aux Commissaires d'Ecole.

ESSIEURS les commissaire se procureteur, qui peut prendre un engagement présentement à commencer au premier jour c Septemure prochaiu. S'adresser à Messice Durocher,

N. B. Le salaire demandé ne sera que raisonable et modéré.

Belæil. 2 juillet 1849.

eau plantagenet.

E SCUSSIGNÉ avertit le public qu'il à Jappointé M. Jos. Bariau, Marchand Grocour, Place Jacques Cartier, agent pour la vente des Eaux de Plantagener où il y aura Fraiches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

BONS PROVINCIAUX.

OFFICE DE L'INSPECTEUR-GENERAL, Montréal, 29 octobre 1849. USQU'A nouvel Avis, les DEBENTURES du Gou vernement pour £5 et £2 10 chaque, qui sont échues evec droit à douze par mois d'intérêt, seront rache-tées aux Offices des Banques de Montréal et de l'Amé-rique Britannique du Nord, et de leurs différentes branches dans la Province.

F. HINCKS, Insp. Cén.

ATTENTION::

ime a ce Adresses, Etiquettes, Billets d'Invitation, Lettres innernires Et JOBS de toutes façons;

S'adresser à

JOSEPH RIVET. Imprimeur des Mélanges Religieux, rue St. Denis près de l'Evéché.

Montréal, 21 septembre 1849. ECOLE

DES SOURDS-MUETS.

EPUIS que la Législature cessa, il y a 13 Jans, d'encourager l'école des Sourds-Muets, si habilement tenue par M. R. McDonald, tous les vrais amis de l'humanité déploraient le sort de ces infortunés, privés des bienfaits de l'instruction .- Mais lorsque les derniers recenseme nissont venus annoncer au public que onze cents Sourds-Muets en Canada étaient laissés dans l'oubli on regretta à bon droit cette apathie qui contrastait si étrangement avec le vis intérêt que portent aux Sourds-Muets tous les gouvernements de l'Europe et celui des Etats-Unis. Voulant améliorer le sort de tant d'infortunés. Mgr. de Montréal n'écoutant que son ardente charité, sans secours pécuniaires, mais avec l'espoir d'obtenir plus tard l'aide de la législature, ent le généreuse pensée d'ouvrir en Novembre dernier june école de Sourds-Muets Jont la direction fut confiée à M. Lagorce. - Ce Prêtre avec l'assistance de M. Reeves S.-Muet, offre maintenant de donner l'instruction gratis à tous les S.-Muetsindigens de la Province. Il ne sera exigé de ceux qui sont rapables de payer que deux schelings et demi par mois .- Dans la vue d'encourager l'école des familles offrent de pensionner quelques S.-Muets pour la modique somme de4 piastres par mois par élève,y com; ris le blanchissage deleur linge. - Dans le cas où les parens préféreraientsourni eux mêmes les alimens il a été pris des arrangemens avec une personne qui préparera leur nourriture et les logera pour 4 schelings par mois.—Ceux dont les parens sont pauvres ou qui -craient trop âgés pour apprendre à lire et à écrire, pourraient au moins recevoir, s'ils sont intelligens, l'instruction religieuse par le langage des signes, etc. dans l'espate de six

mois. L'école est située au pied du courrint, Rue

Dufresne, près de l'embarcadère des Stramboats

de Longueuil.

Vendredi le 7 Septe n bre.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montreal S Septembre, 1849.

VIS est par le présent Jonné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées, dans le comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada, seront, à compter du VINGT DEUXIÈME OCTOBKE, prochain, a vendre aux conditions énoucées dans l'avis publié sons la date du Denx Mars 1849, et au prix mentionné ci-bas, par l'Agent Local, John Lynch, à l'Île des Allumettes, auquel l'en devra s'adresser.

Prix de vente :- Trois Chelins l'Acre. Township de Chicester.

Rang 1er, Lots A, à 9, 11 à 22, contenant depuis 68 à 161 acres.

2me, Lots A à D, 122, 27 à 52 contenant depuis 38 à 171 acres. Aussi le résidu de la partie nord, ou \$6 acres

des ots divisés Nos. 23 à 26. " 3me, Lots A, B, C, 1 à 4S, contenant depuis 43 à 146 acres.

4me, Lots, Sà 46, contenant depuis 47 à a 59 eres.

" 5me, Lots 44 à 50, contenant depuis 50 à 6me, Lors 27 à 50, contenant depuis 51 à

158 acres. " 7me, Lots I à 50, centenant depuis 6 à 100 acres.

Township de Sheen. Rang 1er, Lots 1 à 27, contenant depuis 100 à

142 acres. 2me, Lots 34 ct 35, 1 dans l'Est, 50 acres chaque.

" Lots 36 à 50, contenant depuis 100 à 260 arcres. Rang 3me. Lots 53 à 68, contenant depuis 80 ;

122 acres 4me, Lots 52 à 56, 69 à 79, contenant depuis 46 à 247 acres.

" 5me, Lots I à 56, contenant depuis 100 à 194 acres.

" 6me, Lots 1 a 0, 14 à 56, contenant 100 acres chaque: 7 a 13 contenu inconou. Township de Waltham.

Lang A Lots B. 1 à S, contenant depuis 41 à 200 acres. " 1er, Lots 1 à 18,23 à 14, contenant depuis

43 à 144 acres. " 2me, Lots 1 a 50, contenant depuis 50 a

162 acres. " 3me, Lots 1 à 49 do. 100 à 162 acres. 10 sent.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montreul, 3 août 1849

Les individus, qui ont des locations de terres. soit commeconcessionnaires primitifs ou comme toujours une grande quan'ité de ces Eaux leurs légataires héritiers ou substituts, et qui n'ont pas encore en leurs patentes, sont par le présent notifiées que conformement à la 5e. clause de l'Acte des terres, passé dans la dernière session de la législature, toutes terres, dont l'octroi donnait droit à des honoraires, leaquels honoraires seraient maintemant dus ou sur lesquelles il y a encore à remplir des conditions d'établissement, on dont l'exécution des conditions d'établissement reste à être prouvée, seront confisquées et reprises, à moins que tels honoraires ne soient duement payés, et que telles conditions d'établissement ne soient remplies, et que l'exécution de cellesci ne soient prouvées à la satisfaction du gonvernement, le TRENTIÈME jour de MAI de l'année 1851. Les honoraires devront être payés chées chroniques, même de celles qui sont comet la preuve de l'exécution des conditions d'établissements devra être filée Jans le Bureau du Commissaire des Terres de la Couronne. Motréal, 7 aout 1849.

> BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 18 août 1849.

L a plu à Son Excellence Le Gouver-Neur-Cénéral de nominer:

John Lynch, écuyer, de l'isle des Allumettes, agent pour la Vente des Terres de la Couronne dans les Townships de Chuchester, dans la dysménorhée, la stérilité, les douleurs de Sheen, Woltham et dons la dite Isle , l'agence de cette dernière étant vacante par suite de la résignation de François Xavier Bastien, écuyer.

FRANÇOIS XAVIER BASTIEN, écnyer, de l'Isle du Calumet, Agent pour la Vente des Terres de la Couronne dans la dite Isle, au lieu et place de Walter Radford, écuyer, qui a résigne cette partie de son agence. Montréal, 21 noût 1849.

AVIS PUBLIC.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Montreal, 3 aut 1849.

VIS PUBLIC est par leprésent donné àceux VIS PUBLIC est par leprésent donné àceux qui sont en lettes soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, que s'ils ne payent au moins un des versements dus avec inérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour, leurs terres seront alors reprises et mises en vente publique conformément aux dispositions de l'Acte 12 Vic. ch. 1.

Et avis est de plus donné à ceux qui doivent pour des terres publiques en général, que suivant les dispositions du dit Acte, leurs terres seront sujettes à être raprises et offertes en vente, s'ils ne payent cha ple année au moins un des versements requis, avec intérêt.

AUX FABRIQUES.

vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.-Les condition scront tres-faciles .- S'adresser à J. B. THOMAS.

Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth. Montreal, 2 mai 1849.

YHS. BAILLARGE, architecte, an vieux pots. château St. Louis, Haute-Ville, Québec. | St Hyacinthe, le 16 juillet 1849.

College de Bytown.

E COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nonveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classiques. L'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi henre pour prendre cur repas dans de respectables maisons choii ad hoc; le reste du temps se passe au col-

Le prix de la résidence sus-désignée sinsi que de l'école est de £4 par année payable d'avance au moins par quatier. Bytown, 3 septembre 1849.

ANALYSE

DES

EAUX MINERALES DE PROVIDENC

a st. hyacinthe.

EAUX FROIDES 47° FAHRENHEIT. Ces caux contiennent les principes suivants:

PRINCIPES GAZEUX. Acide Carbonique (dissout en eau)

Protocarbure d'hydrogène (en abondance) PRINCIPES SALINS. Chlorure de Sodium (en abondance)

Sulphate de Soude (en peute quantité) Bicarbonate de Soude (base du Soda-Water) assez abondant. Chlorure de chaux (en abondance) Chlorure de Magnèsie (en petite quantité)

Sulphate de Magnésie (assez abondant).

EFFETS THERAPEUTIQUES ET PHYSI-OLOGIQUES DES EAUX MINÉ-RALES DE PROVIDENCE.

Nous avons vu par l'anulyse de ces eaux qu'elles renferment plusieurs sels actifs à base de soude, de magnésie et de chaux unis aux acides chlorydriques, carboniques et sulphiriques: de plus que ces caux tenaient en dissolution une assez grande quantité d'acide carbonique très puissant et qui agit encore comme tempérant et antispasmodique. Cet acide les rend encore efficaces dans certaines affections nerveuses de l'estomac, dans la dypepsie, la cardialgie, dans les vomis

sements nerveux chez les femmes enceintes. Les chlorures de sodium, les sulphates de soude et les carbonates de cette base que contiennent ces eaux leur donnent des propriétés anticholériques très puissantes et bien démontrées ; comme l'ont prouvé de nombreuses expériences faites à cet égard : de plus des sels jouissent de propriétés purgatives à fortes doses bien connues en tout le monde.

Ils ont encore une propriété bien l'gne de l'intention des personnes qui font l'usage de ces eaux, c'est leur vertu l'ahoutriptique, qui les rend très avantageuses dans les affections de l'appareil urinaire et surtout dans les affections de la gravelle. Les calculs formés par l'acide urique sont dissouts; les urines deviennent alcalines; d'acides qu'elles étaient amparavant.

Les chloruros de chaux que ces eaux contiennent, leur donnent l'effet de neutraliser les acidités de l'estomac qui sont si fréquentes chez les dyspeptiques et autres personnes affectées de matadies organiques, de ce viscère. L'on se tronvera bien de l'usage de ces eaux dans les diarpliquées d'ulcération des instestins.

c'on ne dira que quelques mots de son emplo en bain; ces bains agissent comme toniques et sédatifs suivant l'espace de temps que les personnes v demeurent et ils sont employés dans un grand nombre de cas, tel que dans les douleurs articulaires, le rhumatisme et la goutte. On en retire de bons effets dans lesaffections scrophuleuses, le rachitisme, la chlorose, dans les affections nerveuses, l'hystérie, l'épilepsie, l'hypocondrie dans les donleurs utérines, dans l'hypertrophie de l'utérus, reins, etc.

L'utilité de ces bains est en quelque sorte évidente dans le traitement préservatif des dissormi- | St. Vincent. tés et pour consolider la guérison obtenue par les moyens mécaniques. Enfin ils sont d'un grand secours pour combattre la constitution lymphatique des enfants et les diverses accidents dépendants d'une asthème locale ou générale.

MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX DE PROVIDENCE ET SA DOSE.

Cette eau se prend soit pure, soit mêlée à quelpoe tisane, soit combinée au vin, au lait ou au strop quelconque, selon le goût des individus. La dose est d'une à deux bouteilles par jour comme purgative et prise par tumbleur avant le repas. A plus petite dose elle agit comme diuretique, diaphorétique et stomachique.

GUERISON.

Depuis que ces eaux sont connues, M. J. L. Sanguinet, Marchand à St. Hyacinthe, a fuit usage de ces eaux pour une dyspepsie chronique et il en est bien gnéri.

M. Joseph Gazaille, père, souffrait d'un grand mal de tête depuis plus de quinze jours ; il en a bu à plusieurs reprises durant deux jours ; il's'est lavé dans ces eaux et son mal de tête est :lisparu: depuis ce moment plusieurs autres personnes se sont mises à boire de ces eaux, et elles déclarent s'en bien trouver pour des faiblesses d'estomac.- M. Joseph St. Germain, placé à la direction de l'établissement les bams qui sont maintenant en opération, va incessamment mettre des dépôts, de ces caux à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières. Ils les vendra a un prix bien modéré, vû la facilité du transport de St. Hyacithe à ces autres places, et vû aussi leur nouvenuté. Des affiches feront connaître les lieux des dé-

AVIS AUX INSTITUTEURS.

N demande, pour St. François de Templeton, vis-à-vis Bytown, un Institutenr capable d'enseigner le français, l'anglais du moins médiocrement, et qu' deplus sache le plain-chant. Les honoraire offerts sont do £45 à £50.—S'adresser à 1' ssire Jos. Ginguet, curé du lieu.

E SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce momont une addition considérable et très variée aux articles qu'ila dejà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme olibernum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.

Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désireraient faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.

Montréal 27 septembre 1849.

L. P. Boivin.

Com des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTIT de nouveau ses pratiques que tont son établissement est réuni dans ce nouvenu local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-a-vis la

Place Jacques quartier. Il attend incessamment par les prochains artivages, un RICHE ASSORTIMENT de MON-TRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc,

Montréal, 26 mai.

ES Soussignés viennent de recevon et offrent maintenant en vente, une collec-I non considéra le de LIVRES propres à être donnes EN PRIX. ou à former UNE BI-BLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants :

Bibliothèque de la jennesse chrétienne, in- 8 Do dυ do in-12 do ir.-18 des Ecoles chrétiennes in-12 Gymnase moral, in-12

Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36 Do des petits ensans in-32 des enfans pieux. in-32 Je l'enfance chrétienne, in-18 Do Morale et Littérnire, in-12 110 Instructive et amusante, in-18 Do Catholique de Lille, in-18 Etc., etc.,

Un assortiment très varié le LIVRE DE PRIÈRES avec relieures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits.

- AUSSI : -

LA REMISE DES DROITS EST ACCOR-DEE AUX ACHETEURS.

E. R. FABRE et Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, } 21 mai 1S49.

DAMIS PAUL.

iste della cathedrale, avant fixe sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des leçons de Musique.

ARNOT, Professem de français, latin rhétorique belles-lettres, etc Coin des rues Dorchester et Sanguinet.

Montréal, 9 Nov. 1848. TUGUET LATOUR, Notaire, No. 16, rue

Montréal, 20 oct. 1848. BUNGSTEN STEET STANDS OF STEET STANDS OF STANDS OF STANDS CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX

fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le paix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part. Les MELINGES ne requivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux

Melances doivent en donner avis un mois avant l'expi ration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, aux Editeuts des Mélanges Religienx à Montréal.

PRIN DES ANNONCES.

.£0 2 6 Six lignes et au-dessous, ! ère. insertion, Chaque insertion subséquente . . . Dix lignes et au-dessous, l'ère . insertion, Chaque insertion subséquente, . Au-dessus de dix lignes, [lère. inservion] cha-

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont nubliées insan'avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces frequentes,etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MM. FABRE, & Cie., libraire VAL. GUILLET, Eer. N. P. M. D. MARTINEAU, Pire. V M. F. PILOTE, Pire Direct. Montréal. Trois-Rivières, Québec, Ste. Anne.

Rivière du Loup, M. I. BARTBEAU, St. Athanase, M. II. AUBERTIN. Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de Maison de l'école pres de l'Evoché, coin des rues Mignonne et St. Denis THE SERVICE SE

PROPRIETAIRE. JOSEPH RIVET Impriment

REDACTEUR EN CHEF.

JOS. LAROCQUE, PTRE.